



GRAND CONSEIL

Question orale - 25_HQU_94 - Anne-Lise Rime - Régulation de la meute du Mont-Tendre : évitons les obstructions à la mission de la Police faune-nature !

Texte déposé :

Ce 2 septembre, nous apprenons qu'une nouvelle attaque a eu lieu au Mont-Tendre. Deux génisses ont été cruellement blessées.

Ce même jour, un communiqué de presse nous informe qu'une autorisation proactive de régulation de la meute du Mont-Tendre entre en vigueur.

Les défenseurs du loup ont déjà annoncé vouloir empêcher les tirs sur le terrain et nous savons qu'ils utilisent des moyens importants parfois même illégaux.

Ma question est la suivante :

Quelle(s) mesure(s) le Conseil d'Etat entend-il prendre afin de garantir que les gardes-faunes puissent effectuer leur mission ?

D'avance, je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Conclusion :

Cosignatures :